

BUDGET 2023 : pour un avenir durable

Les élus de MACS votent le budget 2023 pour un montant de 157 M€ (tous budgets confondus hors CIAS). Dans un contexte économique tendu, MACS encourage la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire. Cela se traduit pas un accompagnement des communes dans leurs projets vertueux et par la mise en place de mesures concrètes en faveur d'une mobilité sociale et durable.



Liberté, mobilité, gratuité : dès septembre, un réseau Yégo 100 % gratuit toute l'année, pour tous.

Des recettes en hausse

L'État a fait le choix de revaloriser de 7 % les bases nominales en 2023. En conséquence, MACS voit ses recettes fiscales augmenter : 39,1 M€ contre 37,7 M€. **Les élus de MACS ont fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises (hors TEOM) pour 2023** et de s'engager pour un avenir plus juste et durable. Ainsi, les promesses du projet de territoire se mettent en œuvre, avec comme priorité la mobilité, et notamment la **mise en place de la gratuité du réseau de bus YÉGO dès septembre 2023**. Le déploiement de la fibre, le développement économique ainsi que les travaux d'entretien et de sécurisation du port de Capbreton viennent compléter le tableau des principaux investissements programmés.

Soutenir les communes dans leurs projets vertueux

Les élus réaffirment leur volonté de soutenir les communes, à l'image du **Fonds d'Investissement Local (FIL) Environnement**. Doté de 1,2 million d'euros en 2023, il permettra de soutenir les communes qui souhaitent s'engager dans la préservation des espaces naturels et de la biodiversité. **Il vient compléter le FIL existant** en place depuis 2021 et doté de 800 000 €. Côté solidarité, 200 000 € seront ajoutés au budget du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), un effort nécessaire pour accompagner celles et ceux que la crise frappe injustement.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

MACS peut se permettre un tel niveau d'investissement pour deux raisons principales. Tout d'abord, **la communauté de communes réussit à contenir ses coûts de fonctionnement**, estimés en 2023 à 46,3 millions d'euros, malgré la hausse des charges liée à l'inflation et la forte augmentation des prix des énergies. D'autre part, ces investissements sont rendus possibles grâce à un taux d'autofinancement très important (64 %) qui limite le recours à l'emprunt à 4,7 millions d'euros.

PROJET DE TERRITOIRE

L'environnement au centre des orientations de MACS

DES RÉALISATIONS MARQUANTES EN 2022

Le rapport de MACS en matière de développement durable vient d'être publié. Il dresse le bilan sur plusieurs actions représentatives mises en place en 2022.

- **La renaturation des espaces urbains**

Deux aménagements emblématiques ont été réalisés pour laisser une meilleure place au sol naturel et à ses vertus : la zone d'activités des 2 pins à Capbreton et le réaménagement de l'avenue Tourren à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

- **L'accompagnement des particuliers**

Le dispositif Réno'MACS, lancé en 2016, a permis de réaliser 1 840 visites-conseil à domicile (contre 453 en 2022). Ce dispositif accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement, pour les aider à mieux isoler et réduire leurs consommations énergétiques. En 2022, en raison de la crise énergétique, les demandes de rendez-vous ont bondi de 400 %.

- **L'accompagnement des communes**

Un économiste de flux a été recruté pour accompagner les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine. L'état des lieux des 23 communes et 18 suivis énergétiques ont été réalisés en 2022.

- **Le développement des énergies renouvelables**

Un inventaire du foncier communal pouvant accueillir une production photovoltaïque a été mené. Il en ressort un potentiel de 120 sites, ce qui offre des perspectives intéressantes.

- **Des moyens renforcés en faveur de la GEMAPI**

La taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) a été mise en place pour la première fois en 2022. Elle a permis de financer une partie des travaux d'entretien de milieux aquatiques dans différentes zones sensibles du territoire et de mener les travaux indispensables pour se prémunir d'inondations liées aux fortes tempêtes (ex. : front de mer à Capbreton).



Les supers pouvoirs des sols : réduction de la pollution atmosphérique, infiltration des eaux pluviales, augmentation de la biodiversité, rafraîchissement de l'air, réservoir de carbone, dépollution de l'eau.

2023 : sobriété et biodiversité

2023 sera l'année du démarrage des travaux pour la mise en place d'une **stratégie locale pour la préservation de la biodiversité** en lien avec la stratégie biodiversité de la région Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, **les travaux sur la sobriété foncière vont se poursuivre** pour bâtir une planification urbaine frugale demain.

UN PORT VERTUEUX DEMAIN

Suite au vote du projet de territoire, les élus de MACS lancent une étude afin de placer le Port de Capbreton dans une logique d'exemplarité environnementale et d'amélioration du service rendu aux usagers, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Conduite sur l'année 2023 en concertation avec les acteurs du Port, cette étude permettra d'identifier les services à développer ou à créer, autour d'une nouvelle organisation du Port et de ses équipements.



Avril 2023

Lancement de l'étude (diagnostic et benchmarking)

Juillet 2023

Restitution et formulation de premières orientations stratégiques

Septembre 2023

Validation des axes de développement et des grands principes d'aménagement

Février 2024

Validation du projet

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

La mobilité est au cœur des priorités de 2023, avec notamment la gratuité de tous les bus Yégo dès septembre. Le réseau cyclable s'étend avec le vote de l'engagement du projet partenarial d'aménagement de la traversée du Marais d'Orx.

Ce projet consiste à marquer la présence des vélos et des piétons sur la route digue grâce à un aménagement qui marquera également les qualités naturelles et environnementales du site.

Les travaux sont financés par MACS et le Département des Landes ; ils sont planifiés sur le 2^e semestre 2023.



Futur marquage : végétal, oiseaux et frise figurative vélos

MACS S'INVESTIT DANS LE SPORT SANTÉ

La communauté de communes est un soutien majeur de la structure Air Sport Santé qui se met en place sur notre territoire.



UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Air Sport Santé est un nouveau dispositif qui vise à prévenir ou mieux vivre la maladie, en particulier les maladies chroniques ou les affections longues durées, en encourageant la pratique d'activités sportives ou physiques.

Ce projet a eu le temps de mûrir, nourri des politiques menées sur le territoire, de l'analyse des besoins sociaux et de l'expertise développée par l'association Hope Team East depuis 5 ans. Il se déploie aujourd'hui grâce à différents partenaires et peut compter sur le soutien de MACS.

Comment ça marche ?

Avec ou sans prescription médicale, le patient est accompagné par Air Sport Santé pour réaliser **un bilan complet** où sont évalués son niveau de pratique d'activité physique, ses capacités et un bilan motivationnel. Pour ce faire, **des permanences** ont débuté mardi 21 mars et se poursuivront tous les mardis, sur rendez-vous (Doctolib) :

- le matin à Labenne, salle Manaoc ;
- l'après-midi à Saint-Vincent-de-Tyrosse (pôle rugby).

Le nombre et les lieux de permanences sont amenés à évoluer selon les besoins du territoire.

Une fois cette évaluation réalisée, **le patient sera orienté** vers les structures les plus adaptées à ses besoins (professionnel de l'activité physique adaptée, association sportive ou de loisirs...), avec un suivi assuré. Ce travail est rendu possible grâce à la connaissance de l'environnement et la mise en réseau des acteurs (associations sportives, indépendants, professionnels de santé) assurée par Air Sport Santé.

En complément du travail de structuration de l'offre d'accompagnement, des actions d'initiation et de sensibilisation seront menées sous l'appellation ACTIF TOUR sur les communes de MACS (2 à 4 par an), à des fins de promotion et de prévention.



Pour plus d'information :

airsportsante.fr
contact@airsportsante.fr
06 40 46 45 81

CONTACT PRESSE
Service Communication
05 58 77 58 83
service.communication@cc-macs.org

